

## Géotec accompagne le Sytral dans le cadre des sondages pour le Métro E à l'ouest lyonnais



28/02/2019

Géotec est partenaire du Sytral dans le cadre de la campagne de reconnaissance des sols pour la réalisation de la ligne E du métro lyonnais. Une première campagne de vérification géologique avait eu lieu fin 2018 et début 2019 et nous enchaînons avec la seconde campagne, 55 sondages à réaliser sur un linéaire de 12 kms !  
Jean-Yves LACOMBE, chef de projet chez Géotec, nous explique dans une interview accordée au journal Le Progrès, les différentes étapes des sondages liés à ce gigantesque chantier.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE Déplacement

# Métro E : sondages dans le sous-sol de l'Ouest lyonnais

Après l'étude de faisabilité, c'est le tour des études préliminaires, qui permettront de retenir les solutions les plus adéquates pour la réalisation de la ligne E du métro, entre Lyon centre et Alai. Des sondages du sous-sol sont en cours.

Le Sytral effectue actuellement une campagne de reconnaissance des sols pour évaluer la nature des terrains et établir une cartographie précise du sous-sol. « Nous avons effectué une première campagne de vérification géologique, fin 2018 et début 2019, rappelle Jean-Yves Lacombe, chef de projets à Géotec France, l'entreprise chargée des sondages. Nous enchaînons avec une deuxième campagne, avec 55 sondages à réaliser sur un linéaire de 12 km. »

## Carottage avec double forage

L'objectif est d'apporter aux décideurs une vision du sous-sol dans lequel inscrire le projet.

« Plus on va avancer dans le temps, plus il y aura besoin de lever des incertitudes liées à la composition des sols, surtout sur certains points complexes. Le sous-sol est composé d'un empilement de couches issues du glacière, très épaisses, qui masquent le substratum. Ces couches, constituées de galets, de sable, de gravier et



Des sondages sont actuellement réalisés dans le cadre des investigations géologiques et géotechniques menées pour le projet de Ligne E, dans le secteur de Tassin. Photo DR/Géotec

d'argile, sont compliquées à traverser. Dessous, on trouve du granit ou du gneiss. »

## Jusqu'à 120 mètres de profondeur

La technique employée est celle du carottage avec double forage.

La première carotte sert pour obtenir une coupe géo-

logique de référence qui est ensuite analysée en laboratoire.

« Le deuxième forage est un sondage destructif, explique Jean-Yves Lacombe, c'est-à-dire qu'on perfore le sol pour réaliser, tous les trois mètres, un essai mécanique : le but est de définir *in situ*, les caractéristiques mé-

caniques des sols traversés. »

Les sondages peuvent atteindre 120 mètres de profondeur.

En fonction des résultats, le tunnelier pourra adapter ses outils de coupe tout au long de sa progression. Mais ça, c'est une autre histoire.

Frédéric GUILLON

## REPERES

### Le projet

Infrastructure de 6 à 7 km-5 à 6 stations-1 pôle d'échange multimodal connecté à la halte ferroviaire d'Alai, à proximité du futur échangeur de l'Arneau des Sciences. Ligne automatique sans conducteur.

### Objectifs

Amélioration de la desserte en transport en commun des communes de l'ouest de la Métropole de Lyon par la création d'un mode lourd-Diminution des trafics automobiles vers et dans le centre de l'agglomération. Extension du réseau modes lourds avec la création d'un pôle d'échange multimodal à proximité du futur diffuseur de l'Arneau des Sciences et d'une halte du tram-train de l'Ouest lyonnais. Accompagnement de l'évolution urbaine des secteurs desservis.

### Deux hypothèses de tracé

Le travail se poursuit autour de deux tracés considérés comme les plus pertinents. Le premier de 6,6 km au départ de l'hôtel de ville de Lyon, le deuxième depuis Bellecour avec un itinéraire de 6 km. Dans les deux cas, les stations envisagées se trouvent à Saint-Irénée, Point du jour, Constellation et Alai.

## Métro E : la concertation préalable va débuter le 4 mars prochain

Saisie par la présidente du Sytral, Fouziya Bouzder, afin de déterminer les modalités de participation du public au processus de décision, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'organiser un débat public sur le projet.

Le Sytral doit organiser une concertation préalable dont les modalités d'organisation, notamment le périmètre et la durée, seront définies par la Commission en lien avec le Sytral.

Le syndicat des transports lyonnais a proposé à la CNDP que la concertation soit organisée sur une durée de deux mois, entre le 4 mars et le 6 mai 2019, selon les modalités suivantes :

Création d'un site internet du Sytral dédié au projet.

Consultation d'un dossier de concertation accompagné d'un registre destiné à recueillir les observations de la population,

Organisation d'au moins deux réunions publiques par le Sytral,

Organisation de plusieurs ateliers thématiques ou territorialisés.

La concertation devrait permettre de déterminer le tracé, les zones d'implantation des stations et leur accès.

Une réunion publique est prévue à l'Atrium de Tassin-la-Demi-Lune, le 19 mars prochain, à 19 heures. « Dès le 4 mars, un cahier de concertation sera mis à disposition des personnes » a indiqué le maire de Tassin, Pascal Charmot.



Le sous-sol est composé de nombreuses couches. Photo DR